

ETAT CIVIL

CARNET ROSE et BLEU

- ◇ Charly REY né le 3 juin 2022
- ◇ Maël BONNARD CHAPTINEL né le 15 septembre 2022

Nos félicitations aux heureux parents.



CARNET BLANC

- ◇ Roland THERON et Laurence MALARET mariés le 11 juin 2022

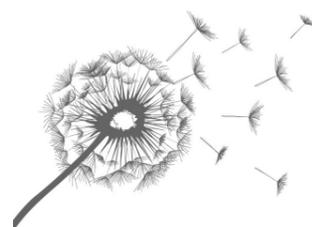
Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés



ILS NOUS ONT QUITTE CETTE ANNEE

- ◇ Pierre BARNIER décédé le 28 juin 2022
- ◇ Leonard DEBONO décédé le 11 juillet 2022
- ◇ Nadège ROBIDET décédée le 23 octobre 2022

Nos sincères condoléances aux familles.



SOMMAIRE

⇒	EDITORIAL	
⇒	INFORMATIONS	p. 1
⇒	L'EQUIPE MUNICIPALE	p. 2
⇒	TARIFS COMMUNAUX	p. 3
⇒	URBANISME	p. 4
⇒	CONSEILS MUNICIPAUX	p. 5
⇒	PROJET ECOLE	p. 9
⇒	NOUVELLES DE L'ECOLE	p. 11
⇒	AMICALE LAIQUE	p. 13
⇒	AICA SOLAURE GLANDASSE	p. 14
⇒	L'OISEAU BLEU DU GLANDASSE	p. 15
⇒	SOLAURE EN FETE	p. 16
⇒	ARTISANS, COMMERCANTS, PROFESSIONS LIBERALES	p. 17
⇒	QUELQUES NOUVEAUTES	p. 19
⇒	AGRICULTEURS	p. 22
⇒	INFOS PRATIQUES	p. 23
⇒	LA STERILISATION DES CHATS	p. 24
⇒	PERMANENCE DU CONSEILLER NUMERIQUE	p. 25
⇒	COMPOSTEUR PARTAGE	p. 26
⇒	REPAS DE VILLAGE	p. 27
⇒	TEMOIGNAGE	p. 28
⇒	ETAT CIVIL 2022	

TEMOIGNAGE

Le bassin à rouir de Molières

A Molières, on peut apercevoir à quelques mètres de l'école, les vestiges d'une construction aujourd'hui occupée par un transformateur électrique.

Cette construction, à l'origine destinée au rouissage du chanvre était appelée « serve » (mot d'origine occitane).

Ce bassin est un banal rectangle de maçonnerie de 6*7m.

En prenant la route menant au hameau de Tiogaux, on peut apercevoir sur la droite une construction occupée aujourd'hui par un transformateur électrique.

Cette construction, à l'origine un bassin d'environ 6m par 7m destiné au rouissage du chanvre du lin, opération consistant à faire tremper les tiges de la plante dans le but de séparer les fibres utilisées ensuite dans l'industrie textile.

Au début du siècle précédent, il n'y avait pas de distribution collective d'eau potable. Chaque maison ou édifice public devait être alimenté individuellement, ce qui devait conditionner l'implantation d'un bâtiment à la proximité d'une source, si possible à débit constant, ce qui n'était pas toujours le cas.

Ce bassin, alimenté par le ruisseau ne servait pas à la consommation humaine, mais à l'arrosage d'un potager et à faire boire les animaux de la ferme voisine qui souvent, en plus des troupeaux abritait souvent plusieurs chevaux ou bœufs destinés aux travaux des champs.

Le bassin rempli, l'eau retournait au ruisseau et continuait son chemin vers la Drôme.

En 1971, la commune fut connectée au réseau de Die, car les progrès des mœurs et des techniques rendaient les eaux de Molières insuffisantes pour ses 100 habitants. Seul le hameau de Tiogaux, un peu trop haut, un peu trop loin, dut se contenter de ses sources jusqu'en 1999.

Pour finir, en 2009, Michel Roux, Maire de Molières, propriétaire de la serve, proposa cet emplacement pour le transformateur électrique. Depuis, on peut entrevoir cette construction masquée par des arbustes décoratifs.

Texte écrit il y a quelques années par M. Gaston FUGIER

REPAS DE VILLAGE

Date à retenir :

Dimanche 11 juin 2023, un repas partagé (lieu à définir), organisé par les habitants du village. Ce sera l'occasion de partager un moment de convivialité entre les habitants de la commune.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants



MAIRIE DE SOLAURE EN DIOIS

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis Solauroises et Solaurois

Après les restrictions sanitaires pour lutter contre la Covid 19, nous voilà confronté à une crise énergétique doublée d'une inflation et d'un contexte international incertain.

Pour ce qui est de la crise sur les énergies, à compter de cette année, nous avons décidé de restreindre les plages d'éclairage de l'éclairage public et de participer ainsi, à la sobriété énergétique.

Pour ce qui est de l'inflation, nous la combattons à tous les niveaux et traquons toutes les économies possibles. Il est à noter que cette année encore la fiscalité n'a pas augmenté.

Nous souhaitons malgré tout, préserver la magie de Noël en maintenant les illuminations mais elles seront, tout comme l'éclairage public, coupées à 22h00.

Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. La magie de Noël sera ainsi préservée !

Ces moments de bonheur que nous allons vivre à l'occasion des fêtes de fin d'année, doivent être un moment de plénitude, de tranquillité et nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers importants, en famille et entre amis.

La fin d'année approchant, il est temps de laisser place aux festivités et à leur préparation.

Je vous invite à découvrir le bulletin communal annuel et vous présente au travers de celui-ci tous mes vœux de bonheur, santé, prospérité et en espérant encore que la prochaine année soit meilleure.

J'espérai cette année pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie de vœux, accompagnée d'un moment convivial autour d'un buffet.

Pour cette année encore, étant donné le contexte actuel, je me vois contraint par mesure de sécurité, de l'annuler une fois de plus à mon grand regret.

C'était pour moi l'occasion de pouvoir vous rencontrer, de rencontrer les nouveaux habitants, des personnes que je n'ai pas l'occasion de croiser souvent, ou d'avoir tout simplement un échange avec tout un chacun.

Si vous avez une interrogation sur un sujet quel qu'il soit, n'hésitez pas à venir m'en faire part et échanger en mairie.

Je profite de cet édito pour vous annoncer la création d'un site internet à l'adresse suivante: **mairiesolaureendiois.fr**, vous y retrouverez l'actualité de la commune, les comptes-rendus des conseils, les arrêtés municipaux et préfectoraux....

INFORMATIONS

Le personnel communal:

Employés communaux (tous à temps partiel):

- ⇒ BARNAUD Chantal
- ⇒ CHANAS Claudine
- ⇒ CHARLES NOLIBOS Véronique
- ⇒ MARCEL Virginie
- ⇒ REBOULET Jean
- ⇒ TIMEZAK Aurélie
- ⇒ WERDER Corine



Les horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Téléphone : 04 75 21 81 03

Mail : mairiesolaure@gmail.com

Adresse : 36 rue de la mairie, 26150 SOLAURE EN DIOIS

Site internet : mairiesolaureendiois.fr

COMPOSTEUR PARTAGE

Un composteur partagé
A côté de la mairie de Solaure
A la disposition de tous, 24h/24, 7j/7

Qu'est-ce que je peux mettre dedans ?

- Restes de repas d'origine végétale
- Marc de café, filtres, sachets de thé
- Fruits et légumes abîmés et épluchures
- Fruits à coques broyés
- Coquilles d'œuf broyées
- Essuie-tout, papier non imprimé

Mettre en petits bouts les apports facilite le compostage !

Qu'est-ce que je ne dois pas mettre dedans ?

- Restes de viandes et de poisson
- Litières d'animaux et excréments
- Filtres de cigarettes
- Laitage
- Huiles et saucés
- Sacs plastiques même bio-dégradables
- Papiers imprimés
- Branches, tontes, feuilles

-Merci de ne pas non plus mettre les cendres dans le composteur-

Comment dois-je faire pour déposer mes biodéchets ?

- Je collecte mes épluchures et autres matières compostables dans un petit seau que j'emmène au composteur tous les 2 à 5 jours.
- Le composteur comporte 3 bacs différents. Pour ne pas me tromper, chaque bac a un panneau signalétique qui définit sa fonction.
- Je vide mon seau dans le **bac d'apport**
- J'ajoute de la matière sèche que je prends avec mon seau vide dans le **bac de matière sèches**. (½ seau de matière sèche par seau d'apport).
- Je donne un coup de griffe (fixée au bac d'apport) pour mélanger et aérer les matières

Pays Diois
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes de Diois

Afin d'utiliser au mieux les containers installés dans plusieurs endroits du village, nous rappelons:

- * Que plier l'emballage permet de gagner de l'espace dans le container.
- * Quand un container est plein, déposer ses débris à l'extérieur c'est prendre le risque de les voir s'envoler dans les rues du village et les jardins.

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.

- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Permanence du Conseiller Numérique Solaure-en-Diois

Pont-de-Quart ancienne mairie
(au dessus du cabinet infirmier)

Le 1^{er} vendredi de chaque mois
de 9h à 12h30

Aide gratuite et ouverte à tous

Venez apprendre à : manipuler vos appareils numériques, utiliser Internet, communiquer (par email ou SMS), créer ou gérer vos comptes en ligne, organiser vos fichiers, installer une application, sécuriser vos usages...

Avec ou sans rendez-vous

EMMANUEL MOURIER 07 84 95 39 26
emmanuel.mourier@paysdiois.fr

Prochaines permanences les vendredis

4 novembre, 2 décembre 2022

3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin 2023



L'EQUIPE MUNICIPALE

Maire: MOLLARD Maurice, retraité.

Première Adjointe: ALLEMAND Marie-France, retraitée.

Deuxième Adjoint: BONNET Yves, retraité.

Troisième Adjoint: ROUX Jean-Michel, retraité.

Quatrième Adjoint: BONNARD Alain, retraité, agriculteur.

Conseillers:

⇒ CARRER Jacqueline, retraitée.

⇒ CHANAS David, fonctionnaire territorial.

⇒ DELORT Sandy, chargée de relation entreprise à la Mission Locale.

⇒ DESTRAIT Florence, esthéticienne.

⇒ FRAUD Jean-Pierre, agriculteur.

⇒ GROSDIDIER Maryse, collaboratrice d'assurance.

⇒ LAGIER Jean-Claude, agriculteur.

⇒ LIOTARD Régis, agriculteur.

⇒ MONNOT Marie-Christine, retraitée.

⇒ REY Olivier, agriculteur.

COMMISSIONS

- **Agriculture-environnement** : A. BONNARD-JM. ROUX
- **Education et vie scolaire** : MF. ALLEMAND, Y. BONNET
- **Finances** : MF. ALLEMAND, Y. BONNET, M. MOLLARD, M. GROSDIDIER
- **Urbanisme et patrimoine** : JM. ROUX, M. MOLLARD, A. BONNARD, O. REY, R. LIOTARD, S. DELORT, D. CHANAS
- **Voirie, assainissement, eau** : JM. ROUX, A. BONNARD, JP. FRAUD, R. LIOTARD
- **Communications** : M. MOLLARD, JM. ROUX, MF. ALLEMAND
- **Affaires sociales, vie associative** : M.F ALLEMAND, S. DELORT, F. DESTRAIT
- **SDTV (Syndicat Départemental de la Télévision de la Drôme)** : F. DESTRAIT
- **SDED (Service Public Des Energies dans la Drôme)** : JM. ROUX, D. CHANAS
- **Sécurité** : Y. BONNET, JM. ROUX
- **Appel d'offre** : JM. ROUX, M. MOLLARD, A. BONNARD, D. CHANAS, J.P FRAUD
- **Parc du Vercors** : A. BONNARD, MF ALLEMAND, JM. ROUX
- **Déchets** : M. MOLLARD
- **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)** : JM. ROUX
- **ADN (Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique)** : JM. ROUX

TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (à partir du 1er octobre):

Renseignements, visites et disponibilités en Mairie.

Week-end

- ⇒ Habitants de SOLAURE EN DIOIS : 165€
- ⇒ Habitants Extérieurs: 308€

Locations semaine

- ⇒ Demi-journée (habitants) : 50€
- ⇒ Demi-journée (extérieurs) : 55€
- ⇒ Journée (habitants) : 88€
- ⇒ Journée (extérieurs) : 94€
- ⇒ Soirée (habitants) : 88€
- ⇒ Soirée (extérieurs) : 110€
- ⇒ Journée + soirée (habitants) : 138€
- ⇒ Journée + soirée (extérieurs) : 165€

Cautions

- ⇒ Dégradations : 400€
- ⇒ Ménage non fait : 80€
- ⇒ Clé de l'entrée : 110€

CIMETIERE

Renseignements, et démarches en Mairie

- ⇒ Concession trentenaire : 170€
- ⇒ Concession cinquantenaire : 300€
- ⇒ Case columbarium trentenaire : 300€

LA STERILISATION DES CHATS

Chaque année de nombreux foyers de chats errants, pour beaucoup issus de reproduction des chats domestiques causent de sérieuses complications. Prolifération de maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme, destruction de la faune (75 millions d'oiseaux sont tués par les chats chaque année, rien qu'en France!), mais aussi surnombre de la population féline prise en charge par les refuges suite aux abandons. Un seul couple de chats suffit à donner le jour à 20000 individus sur 4ans !

Les associations œuvrent sans relâche pour trapper, stériliser, soigner les 11 millions de chats errants en France, dont la plupart souffrent de malnutrition, blessures, pathologies diverses, quand ils ne finissent pas empoisonnés par des citoyens envahis.

Il s'agit avant tout d'un acte responsable, citoyen, qui permettra également à votre chat de vivre plus paisiblement, sans fugue ni conséquences.

Pour toute question ou pour devenir famille d'accueil, vous pouvez contacter l'Association les Chatons des bords de Drôme à Die à l'adresse mail : chatonsdrome@gmail.com ou Isabelle au 06 66 31 20 03 - Sonia au 06 47 52 47 83 - Harmonie au 06 47 16 05 58

Nous nous occupons des chats errants ou abandonnés. Tous nos chatons et chats adultes sont placés sous contrat, stérilisés (ou avec obligation de stérilisation si trop jeune lors de l'adoption), identifiés, vermifugés et déparasités. Ils sont placés en famille d'accueil le temps des soins et de la sociabilisation. Ainsi nous vous proposons des adoptions responsables, à prix associatifs.



INFOS PRATIQUES

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune afin de récupérer un contrat d'abonnement au réseau d'eau, à l'assainissement et pour éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Le relevé des compteurs d'eau a lieu chaque année fin août, début septembre. Afin de faciliter le travail de l'agent, nous vous prions de penser à dégager l'accès à vos compteurs.

Propriétaires, locataires, si vous déménagez, veuillez passer au secrétariat de la mairie avant votre départ pour nous donner le relevé de votre compteur et prendre note de vos nouvelles coordonnées, cela évitera des erreurs de facturation et d'adressage des factures.

⇒ [Inscription sur les listes électorales](#)

Depuis le 01/01/2019, les électeurs peuvent demander leur inscription tout au long de l'année, soit au secrétariat de mairie, soit par internet (sur mon.service-public.fr). Ces informations viendront alimenter le Répertoire Electoral Unique.

⇒ [Journée défense et citoyenne](#)

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de domicile pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Cette attestation peut-être demandée lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire...)

Le jeune recensé reçoit une convocation écrite lui indiquant la date de sa JDC entre la date de son recensement et celle de son 18ème anniversaire.

Le jeune recensé est inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Il pourra voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

⇒ [PACS](#)

A la mairie de résidence des 2 partenaires.

Lorsque l'ensemble des pièces sera réuni, il conviendra de déposer au secrétariat de mairie; après les vérifications d'usage les 2 partenaires devront se présenter ensemble à la mairie, sur rendez-vous, pour l'enregistrement de la déclaration du PACS.

⇒ [Démarches en ligne](#)

Pour toute démarche et/ou renseignement, vous pouvez consulter le site: service-public.fr.

Le secrétariat de la mairie reste bien sûr à votre écoute et à votre disposition, par téléphone ou par e-mail, ou pendant ses heures d'ouverture.

⇒ [Information sur la qualité de l'eau](#)

Liens pour la consultation des résultats d'analyses d'eau:

<https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=84>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-qualite-de-votre-eau-potable>

URBANISME

Certificat d'urbanisme:

Deux types de certificat existent:

- ◇ le certificat d'urbanisme simple,(CUa) c'est-à-dire purement informatif, c'est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné.
- ◇ Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) qui précise si le projet envisagé est réalisable.

Quels travaux nécessitent une autorisation?

◇ **Construction nouvelle/ Extension**

- Si le projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle de plus de 20 m², il faut demander un permis de construire.

- Création entre 5 m² et 20m²: une déclaration préalable suffit.

- En dessous de 5m² il n'y a aucune formalité à accomplir.

◇ **Travaux sur une construction existante**

Il faut déposer une déclaration préalable seulement pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction.

◇ **Cas particulier du changement de destination**

Il y a changement de destination lorsqu'un local passe de l'une à l'autre des catégories suivantes: habitation, hébergement hôtelier, bureau, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt. Une déclaration préalable est requise.

◇ **Si le projet de construction implique des démolitions**

La demande de permis de construire peut porter à la fois la construction du nouveau bâtiment et sur la démolition.

CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous rappelons que tous les comptes rendus de Conseils Municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie dans leur intégralité.

14 FEVRIER 2022

◇ **Création d'un réservoir d'eau potable au hameau des Derbons**

Considérant,

- La vétusté du réservoir actuel de la Blache, son inaccessibilité et son positionnement.
- le programme de travaux envisagé visant à implanter un nouveau réservoir au hameau des Derbons en tête du réseau de distribution du secteur de Pont-de-Quart.

◇ **Schéma directeur de défense extérieure contre l'incendie (DECI)**

Considérant,

- l'importance de valider le dimensionnement de la réserve incendie du nouveau réservoir et de vérifier l'état des équipements de protection contre les incendies par la réalisation d'un schéma directeur de défense extérieure contre l'incendie.
- les travaux de DECI envisagés par l'aménagement du forage des Réserves ou par la mise en place d'un poteau incendie au hameau d'Aix-en-Diois, en fonction des conclusions du schéma.

◇ **Commande étude de la réfection du Pont de Craponne**

Le Maire rappelle que l'état du Pont de Craponne nécessite une étude urgente et que des bureaux d'études ont été contactés.

AGRICULTEURS



EARL de Satayas (BONNARD Mathieu), polyculture, élevage de poules pondeuses

CATIER Denis, Sylvie et Sophie, élevage de brebis

FRAUD Jean-Pierre et Tybo, Gaec de la Trapanelle, viticulteur, nuciculteur, vente directe: pomme de terre, oignon, courgette.

GARY Clément, viticulteur, nuciculteur

HUET Pascal, élevage de chèvres et vente de fromages

LAGIER Jean-Claude, viticulteur, nuciculteur

LIOTARD Aime, élevage de brebis

LIOTARD Régis, Aurélie, élevage de poules pondeuses et viticulteur

REY Olivier et REY Gautier, viticulteur, culture aux, polyculture

REY Julien et Caroline, viticulteurs

VINCENT Bruno, viticulteur



Téléphone 07 81 26 61 03

Amélie DELAPORTE, Sage-femme libérale conventionnée sur Solaure en Diois et spécialisée en haptonomie. Je propose de vous accompagner dans les différentes étapes de votre vie de femme, de couple et de parents. Chaque femme, chaque couple, est unique avec ses besoins propres, c'est pourquoi je veille particulièrement à être à l'écoute et à vous accompagner avec ce que vous êtes.

1- Grossesse

- Les consultations mensuelles de suivi de grossesse, de la conception jusqu'à la visite post-natale.

Je veille toujours à intervenir à bon esclent et à proposer en première intention (quand c'est adapté des traitements naturels: homéopathie, médecines douces). En cas de pathologie, nécessitant un suivi particulier, je vous orienterai vers un médecin spécialiste afin d'assurer un suivi collégial adapté à votre grossesse.

- Préparation à la naissance

La grossesse est un évènement important dans la vie d'un couple ! Mon rôle est de vous aider à découvrir et appréhender toutes les étapes de la grossesse, de l'accouchement, jusqu'aux premiers pas de votre enfant. Mon objectif est de vous permettre de traverser les différents moments de cette aventure en faisant équipe à trois (mère-père-enfant) et de prendre votre place en temps que parents.

- Suivi post natal à domicile

Après l'accouchement, je viens à domicile pour assurer le suivi médical de l'enfant et de sa mère. J'interviens également pour l'allaitement, les soins au bébé, et pour vous accompagner dans ces moments de vie intenses !

2- Suivi Gynécologique

Je réalise votre suivi gynécologique de la puberté à la ménopause:

- Prescription et renouvellement de moyens contraceptifs et surveillance de dispositif intra-utérin.
- Examen clinique et acte de dépistage nécessaire à votre suivi, frottis de dépistage.

3- Rééducation du périnée

Suite à votre accouchement ou à d'autres moments de vie en cas de problème en lien avec votre périnée, j'aborde votre rééducation par une approche globale. Elle permet de travailler à la fois sur le périnée, son renforcement, votre posture et sur l'ensemble du corps, car tout est en lien. Formation en eutonnie et périnée ludique.

Qu'est-ce que l'haptonomie ?

L'haptonomie est un accompagnement à la parentalité, qui permet de favoriser et renforcer le lien affectif avec votre enfant. Cette approche permet une rencontre avec votre enfant, de vous construire en temps que parents, et de l'accompagner dans son développement.

En pratique, le contact sensoriel et la communication affective permettent la construction d'une équipe père-mère-enfant pour le jour J et la suite; prendre toute votre place pour accueillir pleinement votre enfant.

L'haptonomie renforce la sécurité affective et la confiance des parents et de l'enfant pour que ce dernier puisse s'ouvrir au monde.

En pratique, je vous propose 8 séances pré-natales et au moins 4 séances post-natales, d'une durée d'une heure. Il est souhaitable de commencer l'accompagnement haptonomique dès le tout début de grossesse, et de continuer jusqu'à l'âge de la marche de l'enfant.

14 MARS 2022

◇ **Adhésion à la compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme-SDED**

- Adhésion « Energie Base »: elle permet à la collectivité de bénéficier,

D'une valorisation financière des certificats d'économies d'énergie

D'un outil de suivi des consommations permettant d'enregistrer et d'utiliser par elle-même les données liées à son patrimoine bâti.

- Adhésion « Energie Plus »: outre les dispositions de la formule « Energie base », cette formule permet à la collectivité d'accéder à plusieurs services liés au patrimoine dont elle est propriétaire.

◇ **Solidarité Ukraine**

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est possible de faire un don financier, l'AMF (Association Maire France) propose de les verser à la Protection Civile dont elle est partenaire.

Le Conseil Municipal décide de donner une subvention de 500€.

11 AVRIL 2022

◇ **Compte administratif 2021 et Budget primitif 2022**

◇ **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'eau potable et au schéma communal défense incendie**

Le conseil municipal approuve l'analyse des offres et le classement établi par le mandataire du maître d'ouvrage, le Département de la Drôme.

Les conseillers acceptent l'offre du candidat HYDRETUDES.

LES ATELIERS DE DIDIER – BOUGIES DE LA DRÔME

Depuis 30 ans j'ai trouvé, dans la fabrication artisanale de bougies, un loisir très passionnant.

Dans mon atelier de fabrication artisanale de bougies, situé à Pont de Quart, je fabriquais des bougies dont la qualité et la pureté ont été très apprécié par un grand nombre d'amateurs de bougies dans le Diois et ailleurs.

Depuis ma retraite, prise en juin 2020, un nombre de ces amateurs de bougies, m'en refont la demande... ce qui m'a incité à reprendre la fabrication et la vente de bougies artisanales.

L'ouverture de l'activité, prévu fin 2022 – début 2023, et les coordonnées de contact, seront communiqués ultérieurement.

A bientôt.

Didier



02 MAI 2022

◇ Subventions aux associations:

- ⇒ Avi-Association vivre à domicile Diois
- ⇒ ADG MARPA
- ⇒ Secours populaire Français
- ⇒ Association Protestante d'Entraide du Diois
- ⇒ Les fruits de la vie
- ⇒ Association APACH (26150 DIE) animation auprès des personnes âgées
- ⇒ Que du bonheur dans le Diois
- ⇒ AFSEP (Association des sclérosés en plaque)
- ⇒ La Trame
- ⇒ Solaure en fête
- ⇒ Club du temps libre

Des artisans s'installent à SOLAURE EN DIOIS!!!

En effet, la SCI L'Atelier Dupont héberge un atelier bois partagé ainsi que des locaux de création. Les menuisiers Rey Clément (Clément Rey Menuiserie), Syllebranque Mahel (Roule Ta Bille), Belle Olivier (Le Bois d'Olivier) et Servant Philippe (France Rénov Escalier) répondront à vos demandes de réalisations et pose de portes, fenêtres et escaliers ainsi que d'aménagements comme cuisine et autres éléments indispensables au logement.

L'ébéniste Houdaille Ariane (Atelier Hirsute) est aussi présente dans cet atelier et réalise des objets du quotidien et du mobilier sur mesure pour personnaliser votre intérieur.

Griesinger Sina, potière travaillant le grès et la porcelaine, investit également les lieux avec sa marque Terrasina. Ses créations sont visibles aux Agitées du Local, à Die.

Viseux Anne Cécile (Atelier Anne Cécile), restauratrice du patrimoine, ciseleur bronze et orfèvrerie, quitte Paris pour rejoindre l'équipe avec son atelier très spécialisé.

Et enfin, l'artiste pluridisciplinaire Martin Célia crée un laboratoire artistique expérimental où se développent techniques, matières et mouvements.

25 MAI 2022

◇ Réfection du Pont de Craponne: Choix de l'entreprise

Suite à la consultation pour la réfection du pont de Craponne, trois entreprises ont répondu. Après examen et délibération, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise CAN pour la réfection du Pont.

◇ Tarif au m3 d'assainissement

Pour répondre au prix minimum imposé de 1€/m3 par l'agence de l'eau pour prétendre à des subventions, il est proposé de rattraper progressivement ce tarif minimum et d'augmenter de 0.30 cts le prix du m3 à compter de la prochaine relève.

Terre des sens

Terre des Sens a été acquis par Martine BOUVRET et Emmanuel CHASSAGNE en 2010, reprenant les locaux de l'Esprit des Sens.

Antoine VAN LIMBURG est un ami et un habitué de Terre des Sens depuis de longues années. De père hollandais et de mère picarde, marié puis divorcé d'une Iséroise, père de 2 enfants majeurs, il vit en France depuis 1973. Après avoir créé et géré un éco-gîte en Chartreuse (gite-belles-ombres.fr) de 1999 à 2018, il a racheté Terre des Sens en juin de cette année avec un projet de transformer progressivement le lieu existant en un espace dédié à l'accueil de stages et de développement personnel (yoga, méditation, activités culturelles).

Antoine a un passé de photographe de montagne et de musicien multi-instrumental. Il propose aussi des stages de massage et de musico-thérapie.

Actuellement, Terre des Sens est une phase d'amélioration avec une première tranche de travaux avec la création d'un mur anti-bruit le long de la départementale.

Les activités d'accueil devront reprendre au printemps. Terre des Sens aura plaisir à proposer à cette occasion une journée « portes ouvertes » pour faire connaissance avec les voisins de notre jolie commune tout en espérant apporter un « plus » à cette fabuleuse région dioise.

Antoine VAN LIMBURG

QUELQUES NOUVEAUTES



Avec l'école hôtelière de Tain l'Hermitage où j'ai confirmé ma passion et mon savoir-faire, lauréat de multiples concours, j'ai ensuite acquis une belle expérience dans de « grandes maisons » en France et à l'étranger.

Ambitieux, passionné et assidu, je souhaite aujourd'hui mettre à profit mon savoir-faire sur mes terres natales en créant L'ABC, un restaurant sobre et sincère qui reflétera ma cuisine avec des produits les plus proches et naturels possible de notre région. La carte de L'ABC évoluera fréquemment au fil des saisons et de la disponibilité des produits, je ne vous proposerai pas une pleine carte de plats mais des menus qui changeront régulièrement.

Le restaurant vous accueille toute l'année du mercredi soir au dimanche midi (période hivernales) et du mardi soir au dimanche midi (période estivales).

Renseignements et réservation au 0676249315 ou par mail à bonnardanthony@live.fr

Restaurant l'ABC 3696 Route de Gap 26150 SOLAURE EN DIOIS

Cabinet de thérapie et massage bien-être

Thérapeute certifiée je vous reçois à mon cabinet au 6, rue Félix Germain à Die ou à votre domicile sur rdv pour des séances de Reïki et de bioénergie. Ces deux disciplines énergétiques permettent de mettre en lumière vos blocages du plan émotionnel ou mental ainsi que vos schémas répétitifs limitants et les problématiques générationnelles. Vous souhaitez avancer dans votre vie, adopter un nouveau regard sur votre quotidien ou être accompagné dans une étape particulière (maladie, séparation, scolarité...) ?

Le Reïki et la bioénergie vous permettront de (re)devenir pleinement acteur de votre vie tout en vous apportant un soin d'équilibre énergétique complet.

Je suis également art-thérapeute, psycho-praticienne et masseuse bien-être en massage californien et micro massage-viscéral (MMV). De l'enfant au sénior, pour des séances en individuel ou en groupe, j'accompagne votre mieux-être au quotidien !

Pour me contacter : Harmonie LEPRETRE au 06 47 16 05 58

18 JUILLET 2022

◇ **Projet école: Choix de la maîtrise d'œuvre**

Suite à la consultation pour le projet de construction de la nouvelle école, trois cabinets ont été retenus, le Conseil Municipal retient la proposition du bureau d'étude COCO ARCHITECTURE.

27 SEPTEMBRE 2022

◇ **Augmentation tarifs salle des fêtes à compter du 1er octobre 2022**

Afin de compenser la hausse des prix de l'énergie, le conseil municipal à l'unanimité décide d'augmenter de 10% le tarif des locations de la salle polyvalente.

◇ **Extinction de l'éclairage public**

Extinction éclairage public sur l'ensemble de la commune. Proposition d'extinction par plages horaires de 22h à 6h.

10 OCTOBRE 2022

◇ **Projet école**

Présentation de l'esquisse du projet école par le cabinet chargé de la maîtrise d'œuvre.

17 OCTOBRE 2022

◇ **DFCI**

Présentation du schéma directeur eau potable DFCI.

◇ **Comptabilité M57**

Passage en comptabilité M57 en 2023.

PROJET ECOLE

En 2019, le SIVOS Laval-d'Aix, Montmaur-en-Diois, Solaure En Diois a réfléchi à la possibilité d'accueillir les enfants de moins de 5 ans dans les locaux de la petite école de Solaure en Diois afin de maintenir ses effectifs à venir (26 enfants cette année-là).

Les conclusions de ces réflexions (accompagnée du CAUE) ont montré la nécessité de restructurer en profondeur et d'étendre ses locaux scolaires pour atteindre ces objectifs, et ce dans un site très contraint. L'école actuelle de Solaure en Diois, construite au XIX^e est implantée le long de la RD dans la trame bâtie continue du Village rue. Constituée de deux petites salles de classes de 49 m² et 32 m², préaux latéraux, sanitaire, bureau (surface globale de 159 m²) et d'une cour de 585 m², est desservie par la rue principale.

Les nombreux passages de véhicules impliquent une ambiance très routière, améliorée par les récents aménagements, les cheminements pour rejoindre l'école doivent prendre en compte ce fort trafic, aussi bien pour les voitures que pour les traversées piétonnes.

Deux ans après, la situation démographique a beaucoup évolué, à la rentrée 2021/2022, les effectifs se montent à 40 enfants de 5 à 10 ans. L'école de Solaure en Diois n'ayant plus la capacité d'accueillir un tel nombre d'enfants, l'ancienne classe de Laval-d'Aix a été remise en service pour le cycle 3, avec création de transport scolaire (l'aller-retour matin et soir est pris en charge par la région, en revanche l'aller-retour pour amener les enfants à la cantine est à la charge de la collectivité). L'autorisation d'ouverture de la classe délocalisée a été donnée par l'académie à titre temporaire en attendant de trouver une autre solution, (adaptation des locaux ou construction d'une nouvelle école).

Aussi, les élus ont décidé de s'engager dans la construction d'une nouvelle école sur la commune de Solaure en Diois pour accueillir à terme et en trois classes les enfants des classes maternelles et élémentaires. La réflexion sur le projet a été menée avec les élus du SIVOS et de la commune de Solaure en Diois, les usagers de l'école (enseignants, parents d'élèves, agents techniques) et les riverains.

La maîtrise d'ouvrage de la nouvelle école sera portée par la commune de Solaure en Diois.

La commune projette d'acquérir une parcelle de 4000m², lieu-dit Pont-de-Quart, secteur de la Gaffe, en retrait de la route principale, cette parcelle fait l'interface entre la zone agricole protégée à l'ouest et les lotissements qui forment le village à l'est. Le propriétaire actuel est prêt à céder cette parcelle à la commune, l'acquisition sera finalisée dès obtention des financements sollicités, permettant au projet d'aboutir. Le permis de construire va être déposé courant décembre.

Le projet en lui-même consiste en la construction d'une nouvelle école comprenant 3 salles de classes, une salle de repos, une salle pour les ATSEM, un bureau pour les enseignants, une cantine, une salle de motricité, des locaux techniques, pour une surface de plancher de 477.60 m², un préau de 308.2 m² et une surface extérieure couverte pour les rangements, le local à vélo, le local poubelle, le parvis d'accueil et la cour extérieure (135 m²).

AMC MOTO (VIEUX Cédric) : Garage moto et motoculture
LEBLANC Ludovic : Garage du Glandasse



BAOBAB (CENDRIER) : Paysagiste
MARCEL Nicolas : Paysagiste



Atelier d'Auxa, Danielle CHAZALET: création et production d'articles utiles et pratiques (sacs...)
Les Ateliers de Didier– bougies de la Drôme: fabrication artisanale de bougies
BB Caloune, Pascale SCIFO: Couture pour bébés et enfants (peluche, couverture, sac à dos...)
DISTILLATION : Distillerie de lavande
GARY Anaïs : Artisan Floral
GOURDON Maryline : Calandre graphiste
GUILLAUME Brigitte : Agence immobilière
HUGAND Stéphane : Service+
MENONI Marie: Créatrice d'accessoires et rénovatrice d'assises
RICHARD Cécile: Formation sécurité
SCI Atelier DUPONT: atelier bois partagé



L'ABC, Anthony BONNARD: Restaurant
BONNARD Thomas : D J Night Fever Animation
CAFE DE LA MAIRIE : Bar
DAKOTA : Centre équestre
LE LABO : Ecole de cirque
LES P'TIS BRAS : Compagnie de cirque



ARTISANS, COMMERCANTS, PROFESSIONS LIBERALES

Cathy COIFFURE : Coiffure à domicile

DELAPORTE Amélie: Sage femme à domicile

DESROCHES Marie : Gestes harmonie postures

DESTRAIT Florence : Esthéticienne, massage

DUQUESNE Sandrine : Intégration structurale

GUERY Olivier : Kinésithérapeute

HEYRAUD Kouka, Pierre TRIHAN et Alix: Cabinet infirmier du Glandasse

LEPRETRE Harmonie: Thérapeute, art-thérapeute, psycho-praticienne et masseuse

MONIER Jocelyne: Réflexologue

NIVOU Delphine: Psychologue



AGUERA Alain : Electricité

BUTUCEA Gheorghe : Maçonnerie

CAUDAL François : Ferronnerie, serrurerie

C2P CONCEPT : Travaux et maçonnerie

DIOIS GRAVIER : Fournitures graviers et sable

ESTELLE ET FILS : Plombier et chauffagiste

FIALLON Jean Marc : Plâtrier, peintre

LEDOUX Grégory : Peinture

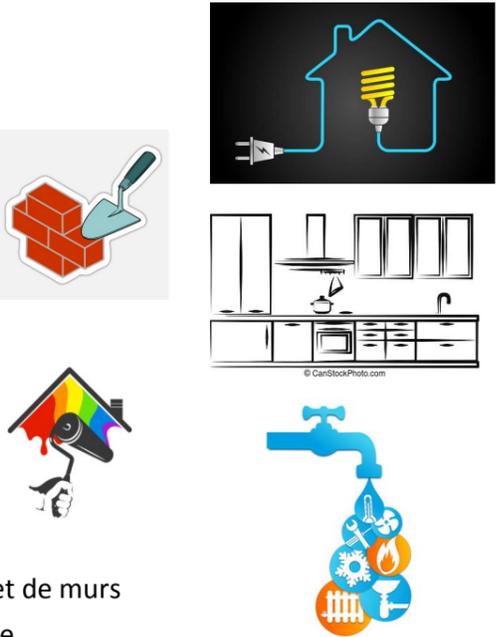
PINCHE Frédéric : Plomberie, chauffage

PLANISTONE : cuisines et plan de travail

RIOSSET Julien: maçonnerie

ROUX Christian : Vente, pose de revêtements de sols et de murs

WAGNER Arnaud: Travaux de charpente et maçonnerie



La cour de récréation, située au sud, d'une surface de 1300m2, ouverte sur le paysage à l'ouest.

Un parking de 850 m2, un parvis d'entrée de 500 m2.

Il est recherché une performance énergétique maximale:

Le bâtiment est compact, avec un minimum de surfaces déperditives mais un linéaire de vitrage suffisant pour apporter la lumière au cœur de toutes les salles. Les débords de toit adaptés permettent au soleil de rentrer en hiver mais pas en été.

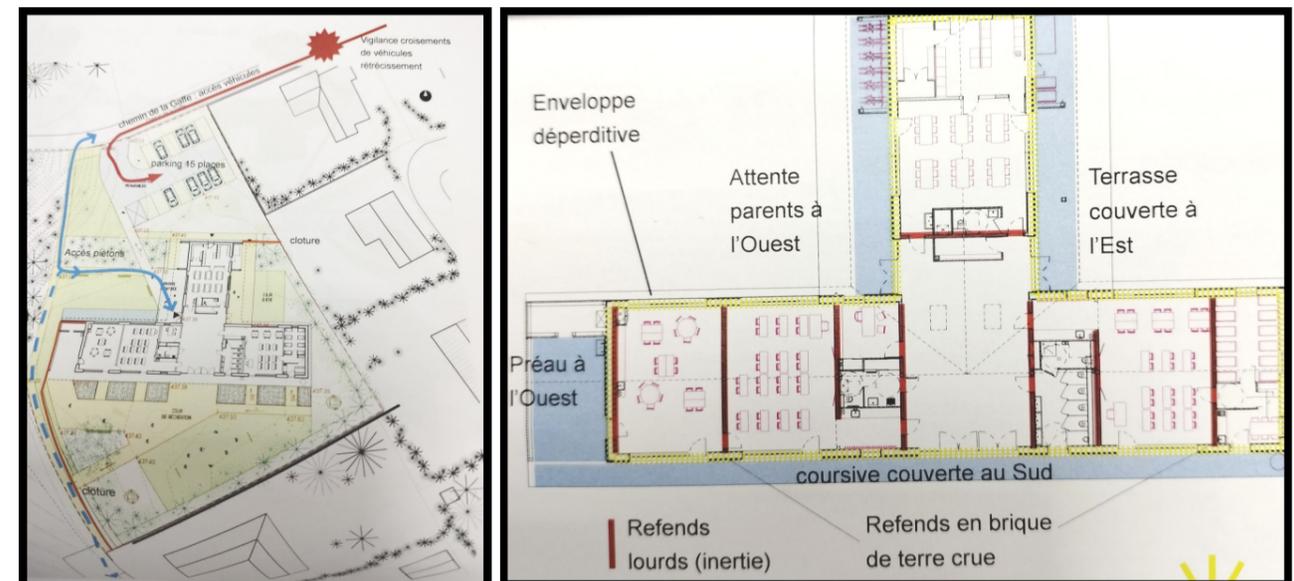
Le toit sera isolé par un complexe trois épaisseurs permettant de traiter les problématiques d'isolation, de thermique et d'acoustique.

Le projet comporte 2 types de murs extérieurs:

- mur ossature bois isolation paille
- Dalle basse sur terre-plein isolation sous dalle.

Menuiseries extérieures: Menuiserie au sud en double vitrage, menuiserie au Nord, à l'Est et à l'Ouest en triple vitrage. Toutes les menuiseries, parois opaques, portes pleines seront performantes.

Ce projet est consultable par tous en mairie.



NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Ecole de Solaure en Diois (texte écrit par les élèves de la classe) :

Dans cette classe nous sommes 14 élèves en CE1-CE2.

Il y a 8 CE1 , 6 CE2 et 2 maitresses.

Un nouvel élève qui s'appelle Félix nous a rejoint.

On a bien aimé la rentrée parce qu'on a retrouvé tous nos copains.

La classe est chouette : il y a deux salles et on peut avoir de l'espace et du calme pour travailler.

Quelques phrases des enfants :

"Les cahiers de math et d'écriture sont biens"

"Le quart d'heure lecture est très agréable"

"On apprend plein de nouvelles choses qu'on ne savait pas"

"On a eu très peu de tomates dans notre jardin"

"J'aime bien la récré"

"J'aime bien faire du sport"

" Les maitresses sont très cools!"

" On lit le feuilleton d'Hermès, et c'est de la mythologie grecque"



SOLAURE EN FÊTE

Vogue de Solaure en Diois- édition 2022

Après quelques années de calme relatif dû au contexte sanitaire... La vogue de Solaure a fait son retour le 30 juillet.

Cette année le comité des fêtes à souhaiter innover...

Au niveau du snack, nous avons décidé d'élargir notre gamme de sandwiches en proposant des hamburgers. Un système de menu a également été mis en place afin de ravir vos papilles.

Nous avons noté que ces nouveautés ont été bien accueillies et nous avons décidé d'encore plus innover l'année prochaine... (nous vous laissons un peu de suspens jusqu'à la prochaine vogue).

De plus, nous notons une année particulière, en étant la seule vogue du Diois ce samedi-là ; ce qui a entraîné un succès encore plus important que les autres années. Si notre concours a été une véritable réussite avec environ 70 doublettes, notre soirée n'a pas été des moindres.

L'ensemble du comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes présentes à notre évènement et particulièrement l'ensemble des Solaurois qui sont venus nombreux nous rejoindre pour passer un agréable moment.

Comment faire un article sur la vogue de Solaure sans parler de nos bénévoles ?

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents ce jour-là, sans eux rien ne pourrait être possible.



L'OISEAU BLEU DU GLANDASSE

Une année de plus qui s'écoule, avec des activités et rendez-vous tous les mercredis après midi avec des jeux divers : Scrabble, belote, rami et en extérieur les jeux de boules.

Quelques journées supplémentaires :

- Le 12 janvier les galettes des rois.

- le 26 janvier une réunion Proconfort suivi d'un repas.

- le 2 mars c'était notre Assemblée Générale à la salle Polyvalente avec la présence des Maires de Solaure et Montmaur en Diois.

Absences excusées de Mme M. Charmet ,Conseillère Départementale et Mr Johnny, co-président Ensemble et Solidaire UNRPA, Mr Charrier Maire de Laval d'Aix.

- le 25 Mai : une sortie à Valrhona à Tain Hermitage et un repas pris à la Truite du Père Eugène à Beaumont les Valence

- Le Pique Nique a eu lieu le 30 juin, le soleil était de la partie. Apéritif et barbecue étaient offerts par le Club.

Depuis le mercredi 14 septembre, une trentaine de personnes ont repris les activités du Temps Libre : Scrabble, belote, rami et en extérieur les jeux de boules.

Des projets pour le dernier trimestre 2022 :

Repas de Noël : Mercredi 14 Décembre

Bûches : Mercredi 21 Décembre

Les horaires d'hiver sont inchangés, les mercredis à partir de 14 H à la salle polyvalente de Solaure en Diois.

Le club du Temps Libre est ouvert à tous « aux jeunes et moins jeunes ».

Nous vous souhaitons une bonne fin d' année et espérons vous revoir Toutes et Tous en 2023.



Laval d'Aix, année 1 :

Voilà maintenant un peu plus d'une année que la classe "des grands" de l'école de Pont de Quart a pris ses quartiers à Laval d'Aix.

La vie des élèves est désormais rythmée par les navettes entre Solaure et Laval d'Aix.

Les enfants se sont appropriés la cour de récréation en y plantant des arbres fruitiers l'hiver dernier, des fleurs au printemps.

A Laval d'Aix, l'école a deux salles, ce qui est très agréable et permet d'être au calme pour travailler, mais aussi pour lire ou jouer quand le travail est terminé.

A l'école de Solaure, il y a aussi désormais beaucoup plus d'espace.

Au mois de mars, un carnaval a été organisé à Laval d'Aix , tous les enfants du Sivos y ont participé.

Régulièrement dans l'année, les deux écoles se sont retrouvées pour des sorties communes : des randonnées (Montlaur, Reychas, Le vieux Montmaur), du ski de fond à La Jarjatte, de la natation à la piscine de Chatillon.

Le changement d'école a permis l'accueil dans de très bonnes conditions des enfants du Sivos dont l'effectif a beaucoup augmenté ces dernières années.



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de loi 1901, essentiellement composée de parents d'élèves. Cette association a pour but d'apporter un soutien financier dans les activités extrascolaires. Pour ce faire, elle organise des évènements locaux qui ramènent des fonds qui sont réutilisés pour acheter du matériel, permettre des sorties culturelles (cinéma, musée....) ou sportives (piscine, ski de fond...) financer des intervenants dans le cadre scolaire...

Les évènements 2022:

Participation au marché de Noël de SOLAURE EN DIOIS vente de Roses des sables confectionnées en classe par les enfants + biscuits de Noël fournis par des parents d'élèves.

Représentation du spectacle Bruit de Coulisse au profit de l'Amicale Laïque + buvette et petite restauration tenue par des parents d'élèves.

Fabrication et vente de cartes postales haïku et sérigraphie animé par 3 parents d'élèves dans le cadre scolaire.

Stand au vide grenier de Laval d'Aix + vente de gâteaux + tombola.

Cette année, nous visons, si possible, une classe découvertes en bord de mer d'une dizaine de jours pour tous les élèves de l'école en 2023.

Comment nous soutenir?

- ◇ En adhérant à l'Amicale Laïque
- ◇ En faisant un don
- ◇ En participant aux évènements proposés par l'Amicale Laïque
- ◇ Nous recherchons un ou une trésorière, un ou des co-président-e-s, des membres pour le Conseil d'administration, bref du renfort!



AICA SOLAURE GLANDASSE

Quelques faits marquants de l'année 2022 pour notre association :

- L'évacuation des déchets de venaison par un équeurisseur est maintenant bien en place et nous avons tous à nous féliciter de faire partie des premières ACCA Drômoise à avoir instauré ce traitement des déchets dans le strict respect des normes sanitaires et environnementales.
- Comme les années précédentes, nous continuons à entretenir chemins et sentiers et à aménager nos postes de chasse. Encore une fois, nous déplorons que certaines personnes détruisent nos installations alors que celles-ci sont faites pour améliorer la sécurité de tous.
- Nous avons maintenant un nouveau garde de chasse particulier puisque Tybo CHASTEL a suivi la formation et reçu fin août son agrément délivré par l'OFB et la Préfecture.
- Depuis 2 ans, quelques personnes ont effectué une formation portant sur le secourisme humain et canin.
- Une formation décennale concernant la sécurité est désormais obligatoire pour tous les chasseurs. Cette année, les chasseurs des classes 2 ont suivis cette formation.
- Notre AICA s'est engagée dans un programme de réintroduction de perdrix rouges. Une centaine d'oiseaux ont été lâchés fin août. Ce programme concerne 3 communes du Diois et est prévu pour une durée de 3 ans.

Quelques mots également concernant l'incendie de Romeyer : Le SDIS et l'ensemble des équipes de secours ont souligné l'utilité des chasseurs concernant la connaissance du terrain, les accès aux parcelles, les types de végétation, ... Le SDIS recommande d'ailleurs aux mairies d'inclure les chasseurs dans le plan communal de sauvegarde.

L'AICA Solaure Glandasse souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et présente à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2023.

Bruno VEHIER

Président de l'AICA

Crédit photo : D. GEST

